

Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

12 décembre 2018

## Consultation publique pour collecter les expériences et pratiques commerciales à destination des populations vieillissantes

Afin de mieux protéger les épargnants et renforcer la vigilance dans la relation commerciale, notamment au regard de l'éventuel déclin cognitif des personnes âgées, le Pôle commun AMF-ACPR a lancé une étude d'envergure " Pratiques de commercialisation et populations vieillissantes : comment faire face au déclin cognitif des personnes âgées au sein de la relation-client ? ". Cette consultation publique vise à recueillir les expériences et bonnes pratiques de tous les acteurs concernés par le vieillissement. Elle est ouverte du mercredi 12 décembre 2018 au vendredi 1er mars 2019 inclus.

Les contributions doivent être adressées à :

[directiondelacommunication@amf-france.org](mailto:directiondelacommunication@amf-france.org) URL =  
[mailto:directiondelacommunication@amf-france.org].

 Télécharger le contenu

SUR LE MÊME THÈME

 S'abonner à nos alertes et flux RSS

MISE EN GARDE

PROTECTION DE L'ÉPARGNE

19 mai 2022

L'AMF et l'ACPR  
mettent en garde le  
public à l'encontre  
d'offres de trading  
Forex non autorisées  
d'Omega Pro Ltd



LETTRE DE L'OBSERVATOIRE

COMMERCIALISATION

04 avril 2022

Lettre de  
l'Observatoire de  
l'épargne de l'AMF -  
N°48 - Avril 2022



MISE EN GARDE

PROTECTION DE L'ÉPARGNE

30 mars 2022

L'AMF et l'ACPR  
mettent en garde le  
public contre les  
activités de plusieurs  
acteurs qui proposent  
en France des  
investissements sur le  
Forex et sur des  
produits dérivés sur...



Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact :  
Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris  
Cedex 02